

# POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

## "Paix des braves" : le rassemblement de la MRSE comme condition préalable

Yannick Franz IGOHO  
Libreville/Gabon

La commission ad hoc provisoire du dialogue politique en gestation, (Ndlr : relatif à l'appel à la paix des braves, lancé par le secrétaire exécutif du Bloc démocratique chrétien) poursuit ses consultations des acteurs politiques, tous bords confondus. D'où le récent échange entre la tête de file du BDC, Guy Christian Mavioga et le président du Centre des libéraux réformateurs, (CLR), Jean Boniface Assélé. D'entrée le "Criste en chef" salue l'idée agitée par le leader du BDC, au

regard de l'actuel climat politico-social des plus tendus. Non sans qualifier ladite initiative de "louable", et poser tout de même des préalables. Le général de police à la retraite estime, à juste titre, que le dialogue constitue un élément catalyseur du climat social. Conséquence : l'appel à la paix des braves est la bienvenue, selon lui. Toutefois, l'octogénaire pose une condition préalable à la réussite de cette grand-messe à venir, à savoir l'implication de la majorité républicaine et sociale pour l'émergence (MRSE) qui soutient l'action politique du chef de l'Etat Ali Bongo Ondimba.



Photo : Adjai Ntoutoume/L'Union

**Jean Boniface Assélé est pour la paix des braves sous conditions de l'implication de la MRSE.**

"J'admire le fait que nous soyons dans un regroupement politique qui s'appelle la majorité. Lorsqu'il y a des décisions à prendre, on les prend ensemble. Le chef de cette majorité est le président de la République. C'est lui qui tout naturellement pourrait nous orienter", a déclaré Jean-Boniface Assélé. Avant d'ajouter : "Per-

sonne n'ignore que pour le moment il y a une morosité dans les relations entre les Gabonaises et les Gabonais. Il faut voir les mécanismes à adopter pour que les gens se parlent et se saluent entre eux. Nous sommes les membres d'une grande famille ; la grande famille gabonaise". Droit dans ses bottes, et fort de son expé-

rience politique, le patron du CLR a exhorté la commission ad hoc provisoire à poursuivre les consultations notamment au sein de la MRSE. Dans la même foulée, il invite ladite commission à mener un plaidoyer auprès du chef de la MRSE, Ali Bongo Ondimba.

### Entre nous soit dit Michaël Moussa et cet ingénieur redéploiement des militaires

Le communiqué final du dernier Conseil des ministres a donné lieu à une annonce qui permet d'espérer. En effet, le redéploiement initié par le ministre de la Défense nationale, Michaël Moussa Adamo, sur les missions nouvelles assignées au corps du génie militaire, définit et concrétise une approche plus implicite de cette unité. Nous voulons ici, nous appesantir particulièrement sur les deux pôles que sont les infrastructures et l'agriculture. Il nous faut saluer le courage politique, le pragmatisme et la pertinence du président de la République qui, sans faux-fuyants, a permis que cette initiative salutaire voie le jour. Il est ici question de deux écueils : le désastreux état du réseau routier national ; ainsi que la très grande dépendance envers les pays étrangers, par le fait de l'importation exponentielle des produits et denrées alimentaires. Nul ne peut contester les différents savoirs, et encore moins s'interroger sur l'expertise dont regorge la division du génie militaire. Sa compétence est avérée sur les domaines précis des infrastructures, notamment les routes... Il y a là un gain double par la qualité et l'exigence que l'on reconnaît à ces hommes de devoir ; mais également par une minoration des coûts qui viendrait soulager les

enveloppes financières allouées. On peut nourrir un scepticisme, voire une certaine perplexité par rapport au pendant dédié au génie agricole. Il va de soi que certaines expériences récentes lancées à grands frais peinent à donner les résultats escomptés. On peut rapidement évaluer qu'il y a eu des facteurs structurants inadaptés et des méprises sociologiques pénalisantes. Une fois ce constat fait, notre enthousiasme peut se nourrir de l'histoire. Nous pensons aux kolkhozes de l'ère soviétique ou encore aux kibboutz israéliens. Bien que tous deux soient d'inspiration collectiviste, nous restons persuadés que sous la férule du ministre Michaël Moussa, la volonté, la détermination et l'engagement joints aux compétences existantes, finiront par porter le pays vers l'autosuffisance alimentaire tant souhaitée par le chef de l'État. Ici aussi, un double bénéfice se profile avec un panier de la ménagère garni à moindres frais, et un réinvestissement conséquent sur le marché intérieur de cette manne financière colossale qui s'évapore vers d'autres cieux. L'audace, l'ambition et la détermination sont vos armes pour ce challenge Monsieur le ministre. Alors osez.

Teddy OSSEY  
\*chroniqueur

## Corruption : la mairie d'Akanda au fait des mécanismes de lutte

Line R. ALOMO  
Libreville/Gabon

AVANT de s'ébranler prochainement à l'intérieur du pays, la campagne de sensibilisation des agents publics municipaux sur les mécanismes de lutte contre la corruption a marqué hier un arrêt à la mairie d'Akanda. Pour le ministre de la Promotion de la bonne gouvernance, Francis Nkea Ndzigue, il s'agit de rappeler la politique du gouvernement en matière de lutte contre la corruption. Une politique qui ne se limite pas qu'aux procédures judiciaires connues telle l'opération "Mamba" ou "Scorpion". Elle intègre, en effet, en amont la pédagogie, elle-même faite de sensibilisation et de formation. Le dernier vocable sous-tendant ainsi que l'agent public sache exactement les règles, les comportements et faits constitutifs de l'infraction de corruption. Pour le cas des mu-



Photo : L.R.A.

**Un instantané de la sensibilisation aux mécanismes de corruption à la mairie d'Akanda.**

nicipalités, Nkea-Ndzigue prend exemple sur les élus arrivés en fin de mandat qui emporteraient ou s'approprieraient leur véhicule de service. "Ce comportement est constitutif de corruption." Après la pédagogie, il y a le contrôle avec les organes en charge de ce volet : les inspecteurs généraux et surtout l'Autorité nationale de vérification et d'audit (Anavea). "L'Anavea a la charge pour des mairies comme la vôtre, de vérifier si l'impôt municipal a été collecté et dans quelle caisse il a été versé ; si la collectivité a bénéficié d'une subvention et à quoi

elle a servi", a éclairé le ministre. Pour ce qui est de la sanction, dernier pilier de la politique de lutte contre la corruption, elle est de 2 ordres : pénale et disciplinaire. Sur le plan disciplinaire surtout, il est question d'œuvrer au renforcement de leurs procédures dont l'issue peut aller jusqu'à la sanction de radiation des effectifs de la fonction publique. Pour aider Akanda à prendre conscience de l'enjeu de lutte contre la corruption, le Guide sur les mécanismes de lutte a été remis à l'édile, Yvon Patrick Rombogouera. Ce dernier a salué ce moment pédagogique.